

CÉRÉMONIE

DE LA

CONSÉCRATION D'UNE ÉGLISE.



Cette Cérémonie se nomme aussi la *Dédicace*, parce que par elle on dédie une église à l'honneur de Dieu et aux fonctions sacrées de la Religion. C'est une des plus solennelles et la plus longue des cérémonies ecclésiastiques ; elle est éminemment propre à inspirer aux fidèles un respect profond pour le lieu saint et pour la présence de Dieu qui y réside ; car il n'en est pas de nos églises comme des temples païens ou protestants. Le Fils de Dieu, Jésus-Christ, habite en personne dans une église catholique, y renouvelant tous les jours le sacrifice du Calvaire, et nous y nourrissant de sa chair et de son sang ; c'est pourquoi nos sanctuaires sont dignes d'une souveraine vénération.

L'usage des Consécrations ou Dédicaces est de la plus haute antiquité ; et Benoît XIV le donne comme institution apostolique. La Consécration des lieux destinés au culte du Seigneur était déjà en usage sous l'ancienne Loi. Moïse consacra le tabernacle avec une grande solennité par les onctions et les prières que Dieu lui avait révélées. (1) Salomon fit la dédicace du temple de Jérusalem au milieu d'un concours immense de peuple ; il appela à son aide tout ce que la puissance d'un roi peut trouver de plus pompeux et de plus auguste ; et il offrit au Dieu trois fois Saint plusieurs milliers de victimes. (2)

Quelles cérémonies devaient donc être réservées pour la consécration des Églises chrétiennes, bien autrement saintes et vénéra-

(1) *Exode. ch. XXX.*

(2) *III. Rois. VIII. 2.— Paralip. V. 6.*